

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POSE DE LA PREMIERE PIERRE REHABILITATION DU CENTRE SALVANDY

Le mardi 9 janvier 2024, M. Maurice BOISON, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze, a posé la **première pierre du chantier de travaux de réhabilitation du centre Salvandy**. Cette cérémonie a eu lieu en présence de Madame Véronique Moreau, Sous-préfète de Condom, des deux Sénateurs et d'un député gersois ainsi que de plusieurs acteurs du projet, partenaires institutionnels, financeurs et entrepreneurs.

Après avoir présenté ses vœux à l'assistance, M. Maurice BOISON a rappelé l'histoire de ce lieu, cher à la population du territoire. « Ce lieu que nous avons le privilège de réhabiliter n'est pas seulement un monument de pierre, mais **un témoin silencieux des siècles passés** [...]. En posant cette première pierre, nous nous engageons à construire un **équipement structurant, moderne et innovant**, tout en préservant non seulement un site, mais une **part précieuse de notre identité collective.** » a-t-il déclaré dans son discours.

La création de ce **pôle hybride et multi-activités** va permettre la redynamisation du centre-bourg de Condom, le maintien et le renforcement de l'offre de services disponibles au profit d'un très large bassin de vie. La phase préalable, celle de la déconstruction et du désamiantage, s'est achevée en 2022. La première phase de travaux de réhabilitation, concentrés sur l'aile Ouest, vient de débiter et s'achèvera à début 2025. Les autres ailes seront réhabilitées successivement pour une ouverture complète du site en 2028.

Dès l'année prochaine, une aile du bâtiment accueillera le Tribunal de proximité, les nouveaux locaux de la CPAM et de la MSA et ainsi qu'une salle de conférence, qui sera également la salle des Conseils communautaires. Au fur et à mesure, ce lieu vivant et ouvert sur le territoire deviendra un site qui se visite, se pratique, se partage.

La réhabilitation du Centre Salvandy fait l'objet d'une souscription publique. Si vous souhaitez y participer, la campagne de souscription de la Fondation du Patrimoine, c'est ici : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/de-la-tenareze-centre-salvandy>

Le projet bénéficie du soutien financier de la Préfecture du Gers et de la région Occitanie, de la Direction Régionale des Affaires culturelles Occitanie, de l'ANCT, de l'ADEME, de la Région Occitanie, et du Conseil départemental du Gers, de la Fondation du Patrimoine et de celle de TotalEnergies.

